

DÉLIBÉRATION N°2023.10.08

MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 - BUDGET COMMUNE 73900

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 18

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq du mois d'octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERET, le Maire.

Etaient présents : Jean-Luc VERET - Cécile MACHUREY - Jean-Claude MARIE - Gérard MARCIA - Philippe BERTEMONT - Jean-Bernard MAILLARD - Pascale CLAUSER - Marie-Claude HOFFNUNG -- Ludovic MAULNY - Lysiane LE DUC DREAN -- Éric POTIER - Philippe ONILLON - Marie-Christine DEHLINGER - Marie-Laure PAIN - Catherine INNOCENT - Jean CHANAL.

Absents excusés - Pouvoirs :

Françoise COUTAND donne pouvoir à Éric POTIER
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD

Absente :

Houria BADEK

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE les modifications budgétaires concernant le budget de la commune, comme suit :

- DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Chapitre 22 - Compte budgétaire 022 Dépenses imprévues
- 15 000€
- Chapitre 67 - Compte budgétaire 673 Titres annulés
+ 15 000€

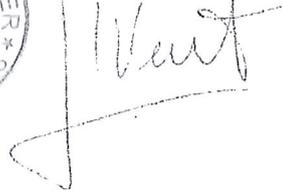
ADOPTÉ à 17 voix POUR - 1 ABSTENTION (Marie-Christine DEHLINGER)

La secrétaire de séance
Pascale CLAUSER





Le Maire,
Jean-Luc VÉRET



*Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
Transmis à la Sous-Préfecture le 7 novembre 2023*

